

500 !

Le chiffre est tombé au cours du Comité d'entreprise EDS France de ce jeudi 9 octobre. HP veut supprimer 500 emplois sur les 2 000 que compte aujourd'hui EDS France, plus 80 sur les 4 500 d'HP France !

Sur quelle stratégie ce chiffre est-il fondé ? Aucune, la stratégie n'est pas encore définie. C'est ce que l'on appelle mettre la charrue avant les bœufs : au lieu d'élaborer une stratégie et d'en regarder les conséquences, puis d'en négocier l'application, on décide à la louche qu'il faut se débarrasser d'un salarié d'EDS sur quatre, et ensuite on regarde où l'on va aller les chercher.



Cette attitude est inacceptable. C'est le cas d'école du "licenciement boursier". Le gouvernement, si prompt à sauver les banques et leurs actionnaires, prendra-t-il les mesures qui s'imposent pour empêcher Hewlett-Packard de se livrer à ce saccage social ?

Nos patrons continuent dans leur stratégie d'anesthésie. On annonce les mauvaises nouvelles par étapes, histoire d'habituer les salariés à l'idée que leur poste est menacé. C'est la chaise électrique à bas voltage !

La direction précédente, avec à sa tête Francis MESTON, avait réussi à diviser les effectifs par deux en cinq ans. La nouvelle direction semble prête à relever le challenge pour faire encore mieux (ou plutôt pire)...

Les élus SUD ont une proposé à l'ensemble des organisations syndicales HP et EDS d'organiser une première riposte rapide au niveau européen.

L'ensemble des syndicats européens, réunis à Bruxelles le 15 octobre, a décidé d'une action commune mi-novembre.

Face à l'attaque dont nous sommes l'objet, chacun devra se mobiliser.

**Licenciement abusif
Hewlett-Packard devra verser
2,3 millions d'euros à ses ex-
salariés**

Le conseil des Prud'hommes de Vienne (Isère) a condamné la société américaine à verser la somme de 8.000 euros à chacun des 292 plaignants dont le licenciement a été jugé abusif.

>>> Page 5

Salaires 2008 EDS



Ce mois-ci, EDS applique les mesures salariales 2008. Les négociations annuelles avaient abouti à un constat de désaccord avec les organisations syndicales : pas d'augmentation générale, enveloppe inférieure à l'inflation.

Mais pour la première fois depuis bien longtemps, des mesures « semi-générales » vont être appliquées.

La mobilisation des salariés au printemps (réunions de salariés et débrayages) n'y est sans doute pas pour rien. Il faudra s'en souvenir l'an prochain !

PSE 2008

EDS au Tribunal

Avril 2008, EDS annonce son intention de fermer les agences du nord et l'est de la France : Freyming-Merlebach, Lingolsheim et Villeneuve d'Ascq. **Aucun motif économique valable n'est donné pour justifier ce plan de 76 suppressions d'emplois. Le périmètre est flou : il est question de « fermeture de trois sites » pendant la consultation du CE, puis de « fermeture partielle de trois sites ».**

Fin juillet les premières notifications de licenciement sont tombées mais ce n'est qu'un mois plus tard que la commission de suivi du PSE (Plan de « sauvegarde de l'emploi » !) est réunie.



Cette commission note de multiples dysfonctionnements et une opacité qu'elle dénonce dans une lettre à la direction départementale du travail le 25 septembre :

- licenciés présélectionnés sans tenir compte des critères d'ordre définis dans le PSE ;
- départs volontaires non validés par la commission ;
- refus de fournir la liste exhaustive des licenciés : seuls sont mentionnés les salariés ayant signé un congé de reclassement (33 sur 76) ;
- les nombres de contraints et volontaires varient d'une réunion à l'autre, des volontaires deviennent des départs anticipés (pourtant non autorisés dans le PSE) ;
- le reclassement interne est bâclé, les listes de postes à pourvoir sont incomplètes et erronées ;
- les documents rédigés par la commission sont validés par la direction puis invalidés...

Le CE a assigné la direction en justice et demandé l'annulation du plan aux motifs suivants :

- l'ampleur des suppressions d'emplois présentée au CE n'est pas conforme à la réalité ;
- le potentiel de reclassement n'est pas conforme à la réalité (et HP ?) ;
- la consultation a été menée de manière déloyale, sur la base d'une information partielle.

La décision sera rendue le 7 novembre.

En bref, un plan injustifié, mal préparé, mal exécuté. De quoi craindre le pire pour les 500 nouvelles suppressions de poste annoncées.

Nouvelle mutuelle EDS

Depuis plus d'un an, des négociations sont engagées sur l'harmonisation des statuts sociaux.

Outre que la direction fait tout traîner en longueur, son attitude à propos de la nouvelle mutuelle a été tout à fait scandaleuse.

Son objectif était de pousser vers l'assurance privée, à savoir AXA ou le GAN. AXA étant l'assureur d'EDS et (avant le rachat par HP) l'un de ses principaux actionnaires, on voit bien le sens de la manœuvre...

Les organisations syndicales ayant imposé la consultation d'institutions à but non lucratif et de mutuelles, la direction, par l'entremise de son courtier, a faussé la consultation en n'envoyant pas les mêmes informations à la mutuelle consultée, qui n'a pas reçu la bonne version de l'appel d'offres. Sa réponse n'a donc pas pu être prise en compte, malgré de nombreux avantages sur les autres concurrents.

Néanmoins, le choix final n'est plus qu'une question de jours, si la direction arrive à trouver une date pour finaliser l'accord... Le nouveau régime entrerait en vigueur au 1er janvier 2009. Tous les salariés verront leurs garanties améliorées, pour des cotisations moins élevées dans au moins 85 % des cas.

Formation

EDS coupe le robinet

C'est devenu une habitude chez EDS : arrivés aux printemps nos responsables coupent le robinet de la formation.

La DRH refuse de l'admettre en CE, mais certains managers ne se privent pas pour dire ou écrire que la formation est bel et bien bloquée.

Vous souvenez-vous des engagements de M. Meston en juillet 2007 ? Il promettait 3 millions de dollars pour le budget formation 2008.

Encore une fois, ce n'était que du vent !

D'où vient la crise ?

Les centaines de milliards de dollars ou d'euros mis par les gouvernements pour tenter de sortir de la crise financière sauveront peut-être les banques. Mais elles n'éviteront pas que les économies occidentales s'enfoncent dans la récession. Sans jouer aux voyantes, on peut penser que le gros de la crise est devant nous. Le plus important reste de comprendre comment nous en sommes arrivés là, pour savoir comment ne pas y revenir.

Le compromis social des « trente glorieuses »

Au sortir de la deuxième guerre mondiale, une sorte de « compromis social » est passé entre les états, les actionnaires et les salariés : il faut reconstruire l'économie. Pour faire adhérer les salariés à cette nécessité, on va leur accorder des salaires plus corrects, mettre en place des systèmes de protection sociale et développer les services publics. Ils vont ainsi pouvoir consommer davantage et la production va accompagner cette consommation.

C'est ce que l'on nomme de façon bizarre « L'Etat providence » ou « Les Trente glorieuses » ; cela dure jusqu'à la moitié des années 70.

Concrètement, cette période est marquée par plusieurs caractéristiques :

- la part consacrée aux salaires dans la répartition de la valeur ajoutée (ou « Produit intérieur brut » pour aller vite) croît plus vite que celle consacrée aux profits ;
- la plus grande partie des profits est réinvestie dans les entreprises ;
- les gestionnaires d'entreprises ont pour priorité la production et les débouchés ;
- les banques assurent le financement des investissements et du crédit aux ménages.

Le milieu des années 70 voit se développer la concurrence des pays à bas coûts, c'est l'accentuation des délocalisations (textile, sidérurgie, chantiers navals...) ; la crise pétrolière renchérit les coûts de production. Conséquence : les profits baissent et les actionnaires ne voient pas ça d'un bon œil ! Ils impulsent donc une nouvelle politique.

Le néolibéralisme

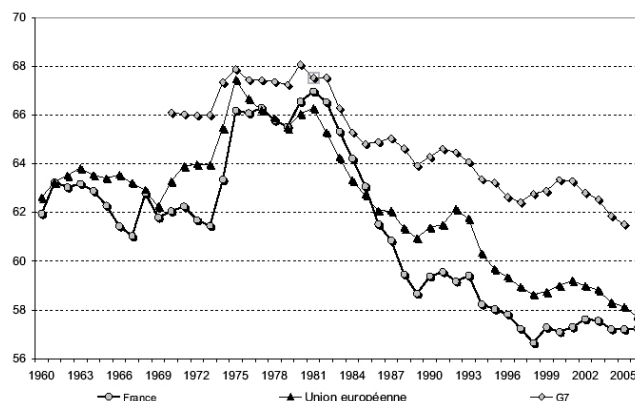
Ce sera une nouvelle phase du capitalisme, le « néolibéralisme ». L'objectif est d'augmenter la part des profits au détriment de celle des salaires. Ronald Reagan et Margaret Thatcher seront les principaux artisans de cette politique. Ses caractéristiques :

- blocage des salaires (en 1983 pour la France) ;
- attaques contre les syndicats ;
- délocalisations ;

- dérèglementations au niveau du commerce et de la finance en particulier, libre circulation des capitaux ;
- les gestionnaires d'entreprise (on parle alors de « managers ») sont fortement intéressés aux résultats de l'entreprise par le biais des bonus et des « stock options » ; leur vision devient plus financière qu'industrielle.

L'objectif a été atteint : les dividendes versés aux actionnaires augmentent fortement. En France, par exemple, ils représentaient 12,4 % de la masse salariale en 2007 contre 4,4 % en 1982. La part des salaires dans la valeur ajoutée a baissé de huit à dix points entre le début des années 80 et 2005 (pour la France, de 84,1 % en moyenne pour les années 1975-1987, on descend à 76,2 % pour les années 1988-2006).

Part salariale dans la Valeur ajoutée brute



Sources : Insee (2006), Commission européenne (2007), FMI (2007)

Le problème supplémentaire, c'est que ces profits, au lieu d'être réinvestis, ont été pour la plus grosse part versés aux actionnaires sous forme de dividendes, et consommés par une petite minorité. Ainsi, aux Etats-Unis, la part de revenu perçue par les 1 % les plus riches est passée de 10 % en 1982 à 23 % en 2006.

La conséquence a été un énorme afflux de capitaux sur les marchés financiers. Pour les faire fructifier, les banques sont sorties de leur rôle traditionnel d'intermédiaire entre d'un côté les détenteurs de capitaux et de l'autre les entreprises et les ménages qui ont besoin de crédit. Les banques et autres organismes financiers (comme les « hedge funds ») ont alors inventé des produits très sophistiqués destinés à spéculer sur tout ce qui passait à leur portée (monnaies, actions, matières premières, produits agricoles...). La finance est devenue un grand casino.

Les capitaux disponibles se sont également portés sur les secteurs qui promettaient les meilleures rentabilités : les nouvelles technologies dans les années 2000, l'immobilier ensuite.

Au passage, il ne faut pas oublier que cet argent n'a pas été utilisé pour s'attaquer au problème majeur de la crise écologique.

La crise immobilière

Aux Etats-Unis encore, il y avait tellement d'argent sur le marché que des prêts ont été consentis à des ménages qui avaient de fortes « chances » de ne pas pouvoir rembourser. Pour les attirer, on leur a consenti des prêts à taux variable, très faibles au début, puis montant très fortement ensuite. Résultat : lorsque les mensualités ont augmenté, ces ménages, dont le salaire réel avait stagné depuis au moins 2001, n'ont plus pu rembourser. Leur bien étant hypothéqué, il a été saisi par les prêteurs et revendu. Au bout d'un moment, les prix se sont effondrés.

Les prêteurs avaient pris la précaution de revendre les crédits à d'autres. Double avantage : ils se débarrassent de créances pourries et retrouvent de l'argent pour prêter à nouveau. Pour que le côté pourri soit moins visible, ils avaient mélangé ces créances à d'autres produits, les « encapsulant » dans des titres (« produits dérivés » caractérisés récemment de « produits toxiques ») revendus de banque en banque, de fonds en fonds, si bien qu'à la fin plus personne ne savait où étaient les créances pourries. C'est ce que l'on appelle la « crise des subprimes », qui éclate en juillet 2007.

L'éclatement de la crise financière aux Etats-Unis

Le résultat a été une méfiance généralisée entre banques : « je ne sais pas si tes créances sont pourries ou pas, donc je ne te prête plus rien ». Les organismes qui refinaient les prêts immobiliers (les fameux Freddy Mac et Fanny Mae) ont été nationalisés de fait par l'Etat car leurs créances ne valaient plus rien. L'assureur AIG, qui assurait les prêteurs contre les défaillances de leurs créanciers, a été entraîné dans la spirale, et lui aussi nationalisé. Au passage, la banque d'affaires Lehman Brothers, pour les mêmes raisons, se trouvant sans liquidités, et ne pouvant plus assurer sa fonction de banquier, a fait faillite. Ce fut le signal de la débandade.



Les Etats au secours des banquiers

Les états ont sorti des centaines de milliards de dollars ou d'euros pour reprendre les branches pourries (rachat des « produits toxiques ») et garantir les prêts interbancaires.

Les gouvernements tentent de faire croire que la crise est derrière nous. Peut-être pour la phase actuelle de la crise financière, qui est essentiellement une crise de liquidités et de confiance interbancaire doublée d'une stratégie d'attente entre banques pour voir qui va crever le premier et qui tirera les marrons du feu. Mais demain ?

L'entrée dans la récession

On nous dit que ces masses énormes d'argent débloquées par les Etats ne seront pas réellement dépensées, que ça ne coûtera rien au contribuable. Fables que tout cela ! Les banques vont évidemment en profiter pour repartir de plus belle, certaines vont défaillir et les garanties seront consommées. Pour payer ; il restera le recours à l'impôt et l'aggravation de la dette publique, c'est-à-dire les emprunts aux pays émergents et aux pays pétroliers qui sont beaucoup moins touchés par la crise financière.

Le manque de liquidités aura des conséquences sur l'économie réelle, le chômage augmentera, la consommation baissera et l'on sera dans le cercle vicieux de la dépression. Le risque est bien là ! Et encore une fois, ce seront les salariés qui feront les frais de la crise (chômage, salaires bloqués, inflation, hausse des impôts, contraction des politiques sociales, crédit restreint...).

Y a-t-il autre chose à faire ?

A court terme il fallait remettre des liquidités dans le système. Mais l'on n'est pas obligé de le faire « à fonds perdus ». Va-t-on « socialiser les pertes » alors que les profits étaient privatisés et qu'ils le redeviendraient une fois la crise passée ?

Les banquiers ont perdu, les Etats payent, il faut nationaliser l'ensemble du secteur bancaire, créer un pôle financier public tourné vers l'économie réelle et pas vers la spéculation.

Pour en finir avec la spéculation, il faut s'en prendre aux racines de la crise : c'est l'énorme afflux de capitaux sur les marchés financiers qui est le principal facteur de crise.

Il faut revenir à un autre équilibre de la valeur ajoutée : dégonfler les dividendes (les profits non réinvestis) et augmenter les salaires. Huit points de PIB, cela représente aujourd'hui en France environ 160 milliards d'euros. A comparer par exemple aux besoins de financement de la Sécurité sociale (une dizaine de milliards d'euros de déficit annuel).

Ce rééquilibrage peut passer par exemple par l'augmentation des cotisations patronales pour la sécu, le chômage et les retraites, l'abolition du bouclier fiscal, etc.

Licenciement abusif

Hewlett-Packard devra verser 2,3 millions d'euros à ses ex-salariés

Le conseil des Prud'hommes de Vienne (Isère) a condamné la société américaine à verser la somme de 8.000 euros à chacun des 292 plaignants dont le licenciement a été jugé abusif.

La société américaine Hewlett-Packard a été condamnée mardi 30 septembre par le conseil des Prud'hommes de Vienne (Isère) à payer plus de 2,3 millions d'euros à 292 ex-salariés de son site de l'Isle-d'Abeau pour licenciement abusif.

Dans son délibéré, le conseil des Prud'hommes de Vienne a condamné "la société Hewlett-Packard à verser la somme de 7.000 euros de dommages et intérêts au titre du préjudice moral subi et celle de 1.000 euros en application de l'article 700 du code de procédure civile" à chacun des 292 plaignants.

Il a jugé en revanche "qu'aucune collusion frauduleuse avec la société cessionnaire n'a été démontrée et en conséquence met hors de cause la société Sanmina Sci France EMS".

Cession "frauduleuse" du site

Une moyenne de 30.000 euros de dommages et intérêts avait été réclamée par 320 anciens salariés du site isérois du géant américain de l'informatique, repris en juin 2002 par la société Sanmina avant que cette dernière ne ferme l'usine de fabrication en 2005.

Lors de l'audience en octobre 2007, Me Jacques Grisnir, l'un des avocats des plaignants, qui avaient attaqué les deux entreprises, avait dénoncé dans sa plaidoirie une cession "frauduleuse" du site de l'Isle-d'Abeau d' Hewlett-Packard à Sanmina, qui avait conduit au transfert de 517 salariés, en majorité des ouvriers de fabrication.

Le conseil des prud'hommes de Vienne s'est en revanche "déclaré incompétent pour juger du litige" concernant 22 anciens salariés "protégés" (représentants du personnel, conseillers prud'hommaux...), et "renvoie les parties à mieux se pourvoir au fond".

Les demandes de six ex-salariés, qui avaient accepté un plan de départ en retraite anticipée, ont été jugées "irrecevables", le conseil des prud'hommes constatant "la rupture amiable et d'un commun accord du contrat de travail".

Article paru dans Le Nouvel Observateur du 30 septembre 2008

Retrouvez toutes les infos

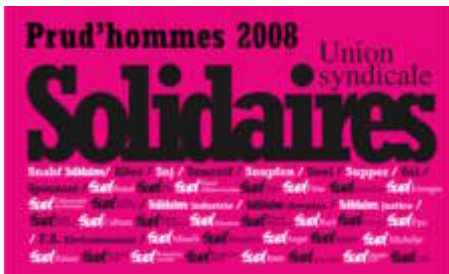
www.sudeds.com

**et recevez directement
« La Lettre de SUD »**

Contacts

info@sudeds.com

Tél. 06 82 89 37 4



Le 3 décembre aux prud'hommes

- Votez pour un syndicalisme combatif
- Votez pour un syndicalisme au plus près des salarié-es
- Votez Solidaires

Solidaires, c'est quoi ?

L'Union syndicale

Solidaires s'est constituée en 1981 à partir de dix syndicats autonomes, non-confédérés et regroupe aujourd'hui 43 fédérations ou syndicats nationaux dont les syndicats SUD.

Solidaires est présente dans près de 85 départements au travers des structures interprofessionnelles locales.

Solidaires, à travers ses organisations professionnelles, est présente aussi bien dans le privé que dans le public : aérien, banques et finances, culture, éducation, énergie, industrie, métallurgie, chimie, pharmacie, activités postales, télécommunications, rail, recherche, santé, commerce... Aujourd'hui, **Solidaires** est souvent la première ou la deuxième organisation syndicale dans un certain nombre d'établissements, d'entreprises, de services, d'administrations ou de ministères.

Solidaires :
un outil
démocratique

Forte de 90 000 adhérent-es, **Solidaires** met en œuvre au quotidien un fonctionnement original basé sur la recherche constante de ce qui unit plutôt que de ce qui divise. Notre projet consiste à mieux s'organiser pour mieux agir ensemble et éviter les phénomènes d'institutionnalisation, de délégation de pouvoir, d'experts, de superstructures que connaissent trop souvent les grandes confédérations. En ce sens, nous avons l'ambition de contribuer à répondre à la crise du syndicalisme et participer à sa rénovation pour redonner à l'ensemble des salarié-es le goût de l'action collective.

Solidaires entend mettre en œuvre un syndicalisme de contre-pouvoir qui lie défense quotidienne des salarié-es et transformation de la société. Un syndicalisme de luttes pour la construction d'un rapport de forces en vue de contrer les politiques patronales et gouvernementales. Un syndicalisme de lutte pour la mise en œuvre de projets alternatifs favorables aux salarié-es quels que soient leur statut ou la taille de leur entreprise, aux chômeurs, aux précaires et aux sans-droits.

Aujourd'hui, il s'agit de créer des conditions d'actions efficaces pour imposer d'autres choix économiques et sociaux. Pour **Solidaires**, défendre efficacement les travailleurs, c'est être capable d'agir sur l'ensemble des facteurs qui déterminent leurs conditions d'existence. Agir localement contre les décisions patronales ou gouvernementales ne peut suffire si, dans le même temps rien n'est fait pour s'attaquer aux causes premières, à l'origine de ces décisions. Notre Union syndicale s'attache à développer une stratégie et une pratique syndicales, au niveau professionnel comme au niveau interprofessionnel, permettant aux salarié-es de mieux faire le lien entre ce qu'ils vivent sur leur lieu de travail et une mondialisation libérale et financière en marche d'un bout à l'autre de la planète. C'est pourquoi notre syndicalisme ne s'arrête

pas à la porte des lieux de travail et s'inscrit pleinement dans un mouvement global.

Solidaires :
un outil
pour les luttes

Pour construire les rapports de force nécessaires face à l'arrogance patronale ou gouvernementale, pour imposer de véritables négociations et gagner sur les revendications, nous n'excluons aucune forme d'action, y compris la grève reconductible. C'est ce qu'ont pratiqué, entre autres, SUD-Rail, SUD Ratp, SUD Culture, SUD Energie lors de la remise en cause des régimes spéciaux fin 2007, prélude à la casse des retraites.

Les luttes menées récemment, dans de grands groupes comme PSA, Renault, Michelin, Total, GoodYear, La Redoute, Virgin... ou dans nombre d'entreprises locales, dans la défense locale des services publics sont là pour témoigner que les syndicats de **Solidaires** y sont fortement impliqués. Pour lutter de manière déterminée au sein de l'entreprise, quelle que soit sa taille, **Solidaires** est déterminée à lutter pour s'opposer aux suppressions d'emplois, obtenir une amélioration des conditions de travail et l'augmentation des salaires...

Depuis plusieurs mois maintenant, **Solidaires** comme de plus en plus de salarié-es constatent l'inefficacité des journées d'action de 24 heures à répétition, qui épuisent les grévistes et les manifestants sans offrir de perspective à la hauteur des enjeux.

Face aux attaques des patrons et de leur gouvernement, il ne s'agit plus de « montrer notre désaccord » au travers des journées d'action isolées, mais de construire un mouvement interprofessionnel, unitaire, reconductible.

C'est ce qu'il faut aujourd'hui dans notre pays pour mettre un terme aux contre-réformes, rétablir les droits supprimés et permettre que le progrès social profite à toutes et tous.